



Réf. Farde e-Assemblées : 2407842

N° OJ : 23

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

Objet : PDV 2017-2020 : la convention 2020-06/2021 entre la Ville et l'asbl BAPA BXL, porteur du projet 3.6 "Insertion socio-professionnelle et formations à la Citoyenneté pour les primo-arrivants".

Le Conseil communal,

Considérant que le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, via le programme Politique de la Ville finance le projet 3.6 "Insertion socio-professionnelle et formations à la Citoyenneté pour les primo-arrivants" dans le cadre du Nouveau Programme Politique de la Ville 2017-2020;

Vu l'approbation de la 3ème modification de programme PDV 2017-2020 du 20 mai 2021;

Considérant qu'un subside de 244.399,51 EUR servira à financer de 2020-06/2021 le projet 3.6 "Insertion socio-professionnelle et formations à la Citoyenneté pour les primo-arrivants".

Que ce subside est réparti comme suit :

130.000,00 EUR en frais de personnel ;
111.794,00 EUR en frais de fonctionnement ;
2.605,51 EUR en frais d'investissement ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Vu l'approbation de la 3ème modification de programme PDV 2017-2020 approuvés le 20/05/2021, la convention 2020-06/2021 entre la Ville et BAPA BXL, porteur du projet 3.6 "Insertion socio-professionnelle et formations à la Citoyenneté pour les primo-arrivants", est adoptée.

Annexes :

[PDV 2017-2020 : convention 2020-06/2021 - Ville et BAPA BXL projet 3.6 FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)